

# Belgique & Chrétienté asbl

Lobby accrédité auprès du Parlement Européen

Rue de la Cible 48 - 1030 Bruxelles

Tél : 02.503.55.21 - Fax : 02.734.80.55 - GSM : 0485.89.87.08

cppte 001-2322584-92 (adhésion : 25 euros)

pour les versements hors de Belgique :

BIC GEBABEBB / IBAN BE12 0012 3225 8492

<http://www.bechrist.be/>

<http://belgiqueetchretien.hautetfort.com/>

## Exposition au Parlement Européen :

### **l'occasion de s'inquiéter des persécutions anti-chrétiennes commises en Orient**



Ce mardi 12 février, en fin de journée, se déroulait l'inauguration au Parlement Européen de Bruxelles d'une exposition consacrée à l'art copte. Outre la volonté de faire mieux connaître cette communauté ancestrale des chrétiens d'Egypte, cette exposition était l'occasion de sensibiliser les parlementaires européens à propos du sort des chrétiens d'Orient.

Lors de la séance d'inauguration, **Mario Borghezio**, député européen (Italie) et initiateur de cette exposition, a salué la richesse historique et culturelle méconnue de la communauté copte et a souhaité la replacer à sa juste mesure dans le patrimoine chrétien.

M. **Alcader**, islamologue, a ensuite rappelé les persécutions que subissent encore aujourd'hui les Coptes en Egypte de par le seul fait d'être des chrétiens. Il a énuméré différentes formes régulières de discriminations dont les Coptes sont les victimes, notamment en matière d'emploi, de logement ou devant la justice.



Enfin, **Alain Escada**, président de "**Belgique et Chrétienté**", a prononcé



les mots de conclusion en appelant les parlementaires européens à mesurer le parallèle entre le sort passé et présent des chrétiens d'Orient et le sort futur des chrétiens d'Europe au regard de la lente mais certaine islamisation du continent européen par le simple élément démographique et des concessions multiples déjà accordées dans nos différents pays pour satisfaire les communautés musulmanes installées chez nous.

Des parlementaires européens et assistants parlementaires d'Italie, de Pologne, d'Irlande, d'Autriche, de Belgique, de Lituanie et de France assistaient à cette séance inaugurale.